

Communication

L'expérience marocaine dans le domaine éducatif sensibilisation et formation à la lutte contre la corruption

Professeur Azeddine Akesbi

Membre du conseil national de transparency Maroc

Cette communication présente l'expérience de Transparency-Maroc (TM) dans le domaine éducatif et de formation. En partenariat avec le Ministère de l'Education au Maroc TM tente depuis trois années, de mettre en œuvre un projet éducatif de sensibilisation dans les écoles et de formation des "animateurs" dans le domaine de la lutte contre la corruption. Seront abordés successivement les aspects suivants : 1) le contexte de réalisation du projet, 2 la description de la phase pilote et de ses résultats, 3. La généralisation de la sensibilisation à l'ensemble des collèges et lycées, 4 La formation du personnel chargé de la sensibilisation, 5. Les éléments d'évaluation de la formation des "animateurs" et finalement un point qui traite de pistes de réflexion et des perspectives de coopération au niveau international.

1. Contexte de mise en œuvre du projet

La réalisation de ce projet s'est faite dans un contexte favorable marqué par la constitution d'un nouveau gouvernement, en mars 1998, qui a inscrit la moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption dans sa déclaration de politique générale. Dans ce cadre le Ministre de L'Education Nationale a exprimé sa volonté de poser et de discuter la question de la transparence dans la gestion de son ministère. Par la suite de nombreuses rencontres entre des représentants de TM et des proches du Ministre ont été nécessaires pour concrétiser cette idée par l'organisation, le 7 janvier 1999, d'un séminaire sur la transparence et la rationalisation de la gestion des MEN.¹ Les travaux de ce séminaire étaient organisés en trois ateliers : le premier avait pour thème les marchés publics ; le second a porté sur la gestion des ressources humaines et le troisième a été consacré à l'information et la transparence de la communication au sein du ministère et vis-à-vis de l'extérieur.

Transparency Maroc consciente de l'importance de situer le partenariat avec le MEN au niveau le plus large possible a poussé dans le sens de la transparence de la gestion de l'ensemble du département. Par rapport à cet objectif, la tenue du séminaire a constitué une première (voir annexe). Mais les travaux et les recommandations de cette rencontre sont restés sans suite.

2. La phase pilote : la sensibilisation dans les écoles

Parallèlement à la préparation du séminaire sur la transparence dans la gestion du MEN, un travail préparatoire discret a été entamé pour préparer une campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les écoles².

A la suite de ces réunions, il a été décidé d'organiser, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la corruption, le 6 janvier 1999, une expérience pilote de sensibilisation des élèves et lycéens dans une dizaine de délégations et 45 établissements scolaires. Un guide simplifié destiné aux enseignants, un questionnaire d'évaluation³ et une circulaire ont été préparés et envoyés aux responsables et délégués régionaux concernés. Ces documents contenaient les indications essentielles utiles pour animer les différentes activités organisées dans les écoles. L'équipe chargée du programme a décidé de laisser un maximum d'initiative aux enseignants et aux élèves dans le choix des activités à entreprendre. Ce choix a été judicieux à la lumière de la variété des activités entreprises et du grand intérêt porté à cette campagne par la communauté éducative.

L'examen des rapports des délégations et les questionnaires remplis par les enseignants ayant participé à l'opération de sensibilisation a permis de prendre connaissance de la diversité des activités organisées. Elles comprenaient notamment :

- a) La préparation de dossiers, des enquêtes et recherches effectuées par les élèves en associant des membres de la famille ;
- b) La réalisation des affiches, de revues murales et des activités de dessin ;
- c) La préparation de dissertations ainsi que l'organisation de conférence avec la participation des associations de parents d'élèves ;
- d) L'organisation de concours des meilleurs travaux (dessin, caricatures, poèmes...) ;
- e) La réalisation des activités de théâtre et la discussion d'anecdotes humoristiques portant sur des faits de corruption, etc.

¹ Le Ministre de l'éducation Nationale a prononcé un discours d'ouverture du séminaire auquel ont assisté des cadres des services centraux et des délégués provinciaux.

² Vu le caractère sensible de la question, le contact se faisait avec un proche du ministre et le directeur de l'action éducative.

³ Voir annexe

Ainsi, la sensibilisation s'est faite principalement à travers des activités éducatives non-classiques - ayant très rarement leur place dans le système éducatif public - grâce à la motivation et la coopération des enseignants. Ce résultat est en soi un indice de l'intérêt que suscite la question de la corruption dans la société marocaine.

Cependant, des participants ont exprimé des réserves en soulignant que la lutte contre la corruption doit se faire, en priorité, dans les secteurs exposés à la corruption et par la mise en œuvre de réformes structurelles qui visent la transparence, la réforme de la justice, etc.

A titre d'exemple, l'évaluation faite par la Délégation de l'Education Nationale de Tiznit souligne la grande importance accordée par les participants à cette sensibilisation.

Synthèse de l'évaluation de la Délégation de Tiznit⁴

Items	Grand	%	Moyen	%	Faible	%	Total
1. Intérêt porté à la corruption par les élèves	73	59%	48	39%	3	2%	124
2. Niveau de compréhension de la corruption	62	60%	40	39%	1	1%	103
3. Conscience des conséquences et effets négatifs de la corruption	32	26%	72	58%	20	16%	124
4. Assimilation du phénomène de corruption	39	32%	63	52%	20	16%	122
Moyenne	51,5		55,75		11		

Les données du tableau précédent montrent l'existence, chez la majorité des participants, d'un très grand intérêt et un niveau élevé de compréhension de la corruption (il s'agit bien évidemment de la perception des animateurs). Une proportion limitée de participants (16 %) a exprimé une appréciation faible sur les items relatifs aux effets négatifs de la corruption et l'assimilation des explications données. La grande majorité semble n'avoir pas eu de difficultés sur le plan de la compréhension de la question et de son *"caractère criminel"*.⁵

Certains reproches faits par les participants attirent l'attention sur les améliorations qui devraient être introduites dans les expériences futures. Le choix de la période était jugé non adéquat dans certains cas. Par ailleurs, du fait que les élèves sont déjà exposés à des programmes scolaires intenses, il a été jugé par des participants que les activités hors programme (comme la sensibilisation à la corruption) augmente la pression sur les enseignants et les élèves. Aussi étaient-ils nombreux à réclamer l'intégration de ces activités dans les programmes scolaires.

"La journée nationale⁶ de sensibilisation à la lutte contre la corruption est une bonne et importante initiative qui devrait être appuyée et intégrée dans le cadre du cursus scolaire et accompagnée de documents et de faits " (Extrait d'une fiche d'évaluation)

D'autre part, une très forte majorité de participants a souligné un grand manque de moyens (crayons, papier, photocopieurs...) qui rendait difficile l'organisation des activités para-scolaires et d'animation. Ce constat est valable pour toutes les activités éducatives qui ne rentrent pas dans le cadre des activités scolaires classiques.

⁴ Fiches remplies par les enseignants qui ont participé à l'animation des activités de sensibilisation.

⁵ Le choix de la population (des collèges et des lycées) ayant un âge compris entre 12 et 18 ans est un facteur favorable.

⁶ Le Ministère a retenu une journée nationale, mais dans es faits les activités ont été menées sur une période d'une à deux semaines.

3. La généralisation de la sensibilisation à l'ensemble des collèges et lycées

Pour la campagne de sensibilisation 2000, un travail de préparation a été engagé avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et s'est poursuivi avec la participation du Ministère des Affaires Générales du Gouvernement (MAGG) et d'autres départements ministériels (La Jeunesse et Sports, l'Enseignement Supérieur), dans le cadre du Comité de Suivi de la Lutte contre la Corruption.⁷

Le gouvernement a décidé de généraliser la campagne de sensibilisation à 6000 écoles primaires, 900 collèges et 550 Lycées. Cette décision a été prise davantage pour des considérations politiques que sur la base des résultats de l'expérience pilote. En effet, face à une forte attente sociale de voir le gouvernement prendre des mesures concrètes dans ce domaine, le choix des officiels s'est fait sur l'école et la médiatisation⁸.

Cette campagne a eu pour slogan "la lutte contre la corruption est une responsabilité de tous". Selon une évaluation⁹ faite dans le cadre d'une recherche du Centre de Planification et de l'Orientation de l'Education, 91 % d'un groupe d'enseignants interviewés les élèves ont exprimé un grand intérêt pour la campagne de sensibilisation et les enseignants ayant participé étaient motivés (74,29 %)¹⁰. Une très grande majorité a souligné que cette initiative est un acquis en soi par rapport au mutisme et au fait que le phénomène était un tabou auparavant.

L'intérêt porté à la sensibilisation s'est exprimé largement à travers l'organisation d'activités artistiques (50 %) (dessin, caricatures, théâtre, expression écrite), une contribution à l'élargissement au débat (34,15%) (conférences, poser ses questions) et la réalisation d'enquêtes journalistiques (8,53%) (mémoire du COPE, op. , Cit. , p.106.

Trois types de difficultés ont été signalées par les enseignants interviewés, celles liées au manque de répondant et à l'implication des partenaires (Associations des parents d'élèves, l'administration, partenaires externes..) (45,07 %), des difficultés liées à l'organisation (période de la campagne, manque de temps) (29,58%) et des difficultés matérielles (financières, manque de salles, manque de documents) (25,35 %).

Les propositions visant l'amélioration des futures campagnes de sensibilisation suggérées sont de quatre types : a) assurer une meilleure implication des partenaires (médias, éducateurs, société civile), b) l'amélioration des moyens de travail, c) une meilleure organisation de la campagne de sensibilisation (préparation préalable, durée et période), d) nécessité de placer la campagne dans le cadre de la mobilisation nationale et l'adoption de propositions pédagogiques (intégration dans les programmes, méthodes modernes d'animation...).

⁷ Institué à l'occasion du séminaire organisé par la Banque Mondiale et le Gouvernement marocain et avec la participation de TM et du collectif associatif de lutte contre la corruption. La sous-commission éducation de ce comité a formulé différentes propositions et modalités pour animer la campagne 2000 dans les écoles : la production d'une affiche et des pins, la formation des animateurs, la production d'une documentation, l'octroi d'un prix aux élèves et les enseignants ayant réalisé les meilleurs travaux (des dessins, texte...).

⁸ Les réformes des structures ne sont pas abordées.

⁹ Mémoire pour l'obtention du diplôme de conseiller en planification de l'éducation (COPE)

Réalisé et soutenu par Hassan Besyouni, Mohamed Kazoun, Ahmed Merbah. Encadré par Azeddine Akesbi. Juillet 2001.

¹⁰ On a constaté dans certains cas, une faible participation des enseignants due à un manque de conviction de l'intérêt des campagnes.

La majorité des interviewés préfèrent une intégration indirecte des activités de sensibilisation dans les matières d'enseignement ayant un rapport avec le sujet (50 %). Les interviewés ont suggéré que le contenu de la sensibilisation soit introduit en particulier dans les cours des langues, des sciences et droits humains¹¹.

Les éléments d'évaluation dégagés lors de la phase pilote avaient déjà souligné un besoin d'un personnel d'encadrement et un besoin de formation du personnel d'encadrement et d'animation. Pour combler, du moins partiellement, cette lacune Transparency Maroc a pris en charge une courte formation de sensibilisation d'un groupe d'enseignants stagiaires du Centre d'Orientalisation et de Planification de l'éducation. Environ 24 de ces derniers ont participé à la campagne de sensibilisation (du 18 au 22 janvier 2001) en tant représentants de Transparency-Maroc Leur déplacement de Rabat vers différentes délégations de l'éducation nationale (Rabat, Casa, kenitra, khenifra, khouribgua....) a été très utile. Avec leur arrivée sur le terrain certains délégués de l'éducation nationale se sont activés et ont organisé plusieurs manifestations de sensibilisation contre la corruption. Après leur retour, ils ont présenté leurs observations lors d'une réunion tenue au COPE. Ce feed-back direct a permis de confirmer :

- a) L'existence d'une forte demande pour la documentation sur la question (information, affiches et pins) ;
- b) Une demande pour l'intégration de la sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires ;
- c) L'existence d'une demande d'adhésion aux activités ou même de créer des sections de TM dans différentes localités.

En ce qui concerne les limites de la campagne de sensibilisation, ils ont signalé et confirmé l'existence de problèmes liés à l'organisation de la campagne : le retard dans l'approvisionnement de la documentation et l'affiche préparée pour l'occasion, le manque de personnes formées pour assurer l'animation des activités, la période non appropriée pour les élèves des lycées qui préparent les examens...

Les éléments dégagés de l'évaluation de cette seconde expérience a amené les personnes chargées du projet éducatif à Transparency Maroc de concentrer les efforts sur la préparation d'une documentation susceptible d'être utilisée dans la formation du personnel et dans des activités d'animation.

4. La formation du personnel chargé de la sensibilisation

La formation des "formateurs" dans le domaine de la sensibilisation contre la corruption engagée par TM au cours de l'année 2001 est une réponse partielle et modeste au besoin exprimé lors des campagnes de sensibilisation dans les écoles et également pour apporter des outils de travail aux militants du collectif associatif de lutte contre la corruption. Ce programme s'est fixé trois objectifs :

- a) Informer sur la corruption et ses mécanismes ;
- b) Présenter des outils de lutte contre la corruption ;
- c) Produire un matériel didactique de formation (en arabe et en français).

¹¹ L'enseignement de l'Arabe est cité en premier (25,84 %), suivi de l'histoire et la géographie (17,78 %), de l'éducation civique (13,48 %) et des droits humains (12,36 %) et de l'éducation artistique (10,10 %).

Pour concrétiser ce projet Transparency Maroc a constitué une équipe de spécialistes pour concevoir le contenu de la formation. Cette équipe a conçu un matériel et des outils qui tiennent compte du contexte, des contraintes et spécificités du pays. Le document réalisé a couvert les aspects suivants :

1. Les aspects économiques et politiques de la corruption (situations de rente et de monopoles, pouvoirs discrétionnaires, marchés publics...);
2. Les aspects juridiques de la corruption (infractions, action en justice, procédures...);
3. Les arts, l'éducation et leurs contributions à la culture de la transparence;
4. Les perspectives de réforme et la mise en place d'un système national d'intégrité au Maroc.

Le contenu du premier projet du livre a été exposé à un séminaire test réunissant environ 40 représentants du collectif associatif. Outre son utilité sur le plan de la formation, ce séminaire a permis d'améliorer le texte final par les remarques et les apports des participants. Après cette étape, le livre a été publié (en Français et en Arabe) et utilisé dans deux séminaires de formation des animateurs. Le premier séminaire a été organisé pour des enseignants de la région de Marrakech et le second pour des enseignants des provinces du Nord a été organisé à Tétouan.

5. Eléments d'évaluation de la formation des "animateurs"

En ce qui concerne l'évaluation de la formation des "animateurs", le point de vue des participants semble être largement positif. L'évaluation effectuée à la fin du séminaire organisé à Tétouan semble appuyer ce point de vue. Pour l'ensemble des items (contenu des programmes, animation...) une forte majorité a exprimé un avis "très satisfait" à "satisfait". Les non "satisfaits" sont inexistantes ou très peu nombreux.

Séminaire de Tétouan : degré de satisfaction selon les items (en %)

Aspects	Très satisfaisant %	Satisfaisant %	Moyen %	Non satisfaisant %
1. Contenu du programme de formation	31,4	57,1	11,4	0,0
2. Animation	32,4	47,1	20,6	0,0
3. Les conditions de travail	42,9	37,1	20,0	0,0
4. Les documents distribués	34,3	51,4	8,6	5,7
5. Durée des exposés	17,1	34,3	45,7	2,7
6. Le débat	29,4	38,2	29,4	2,9

Nombre d'observations 35

Les aspects qui ont fait l'objet d'une satisfaction moyenne par une proportion relativement élevée des participants (durée des exposés, animation et conditions de travail..) méritent plus d'attention dans l'organisation de séminaires dans le futur.

Certains participants ont reproché le fait que les documents ne soient pas distribués avant la rencontre et que l'information n'a pas été satisfaisante. En réalité, un effort important a été fait pour dépasser ces problèmes déjà soulevés lors du premier séminaire organisé à Marrakech, mais il n'a pas été possible au MEN de les résoudre.

La durée de la formation était également jugée insuffisante et une grande partie des participants a demandé que la formation soit prolongée par d'autres rencontres de formation avec des supports plus didactiques. Cette dernière remarque a été prise en compte et a poussé TM à produire un autre livre de formation illustré et plus didactique.

Par ailleurs, l'expérience de la sensibilisation et de la formation en matière de lutte contre la corruption a montré l'existence de retombées potentielles positives sur l'organisation et le rayonnement des associations engagées dans la lutte contre la corruption. Une très grande majorité des participants a souhaité faire partie de TM et à participer à ses activités futures.

6. L'éducation un levier de la lutte contre la corruption : perspective de coopération au niveau international

La modeste expérience de sensibilisation à la lutte contre la corruption engagée dans les écoles au Maroc a révélé de grandes potentialités et a souligné le caractère stratégique et les potentialités de l'action dans ce domaine. Les campagnes de sensibilisation dans les écoles ont montré l'existence d'un grand intérêt chez les enfants, les parents et la communauté éducative. Dans un pays où la corruption est systémique et structurelle, il est réconfortant de voir une telle prise de conscience chez les enfants et les éducateurs.

La sensibilisation à la lutte contre la corruption dans le secteur éducatif a été possible grâce au partenariat développé avec le MEN. De même l'association de TM et du collectif associatif (des ONG d'une manière générale) est essentielle pour le succès de ce type d'opération qui nécessite une présence, un suivi et une souplesse dans l'organisation.

L'orientation délibérée prise par TM de retenir une approche créative et non directive pour l'animation des activités de sensibilisation - laissant l'initiative aux élèves et aux enseignants le choix des types et des formes d'activités - s'est révélée payante. En général, les participants ont montré beaucoup d'enthousiasme, de créativité et ont réalisé des activités variées et une diversité des formes d'expression et d'animation.

L'introduction de la thématique de la lutte contre la corruption à l'école par une interrogation sur la réalité quotidienne a eu un effet positif sur le style et la manière d'apprendre (même de manière momentanée). Elle a autorisé une plus grande ouverture du système éducatif et la promotion des activités "para-scolaires" ayant peu de place dans le système d'enseignement classique. Elle représente une autre manière intégrée d'apprendre des choses qui sont généralement traitées de manière séparée, théorique et abstraite.

Certains problèmes relevés par les participants (manque de moyens, problèmes de logistique, choix de la période non approprié, manque de motivation, surcharge des programmes...) se posent dans les mêmes termes pour l'ensemble des activités scolaires. Ils renvoient à la gestion centralisée, au manque de moyens, à l'isolement des établissements scolaires de leur environnement et enfin de compte à la nécessité d'une réforme du fonctionnement des institutions éducatives.

Il s'est avéré plus difficile de progresser avec nos partenaires officiels sur la question de l'intégration du contenu de la sensibilisation dans les programmes scolaires, alors qu'il y a actuellement une révision des programmes scolaires en cours¹². Cette intégration d'un contenu et un message éducatifs

¹² Il est prévu d'introduire dans les curriculum un enseignement sur les droits humains à partir de la rentrée scolaire 2001-2002.

dans le programme scolaire - demandée par les éducateurs ayant participé à nos campagnes de sensibilisation - rendrait la sensibilisation à la lutte contre la corruption une activité pérenne.

L'expérience marocaine a révélé aussi l'existence d'un grand besoin d'information, de formation et de production d'un matériel didactique pouvant être très utile aussi bien dans les institutions éducatives (de différents niveaux) que pour différents secteurs et catégories de populations. C'est un champ possible de développement d'une coopération et de partenariats au niveau national et international.

En effet, la "sensibilisation dans les écoles" et la formation des "animateurs" a ouvert de larges perspectives de travail et de partenariat avec le collectif associatif de lutte contre la corruption - un réseau d'associations - et des institutions publiques. De nombreux représentants d'associations ont réclamé une information et des animations dans le domaine de la lutte contre la corruption. Pourquoi ne pas élargir le partenariat au niveau international ? Pourquoi ne pas promouvoir un réseau de coopération, de partenariat dans le domaine de la recherche, la conception et l'évaluation des expériences de sensibilisation et de formation dans le domaine de la lutte contre la corruption ?

Les avantages de l'action dans ce domaine ne se limitent pas au domaine éducatif. Les associations ayant pour mission de lutter contre la corruption (et la transparence dans la gestion publique) peuvent élargir le champ d'action et leur rayonnement à partir d'une action dans le domaine éducatif. Ce dernier, offre la possibilité de développer le dialogue et la communication avec une très large partie de la population ; c'est une source précieuse de feed-back et d'enrichissement de l'expérience et de l'action en matière de lutte contre la corruption.

Le débat sur l'objectif et l'effectivité des campagnes de sensibilisation se recoupe avec les interrogations sur le rôle de l'école dans les changements. Il existe des approches différentes sinon opposées du rôle de l'éducation dans les changements sociaux. Certains accordent à l'école un rôle prééminent en considérant que le changement dans la société est conditionné par des changements dans le système éducatif (Jean Jacques Rousseau, Lobrot...). Mais pour d'autre l'école est un simple instrument au service de l'Etat qui fixe ses objectifs, ses programmes...Selon cette dernière approche, l'école contribue à la reproduction sociale et des élites (Bourdieu, Passeron, Freire...). Ces deux courants de pensée ont des arguments défendables, mais il nous semble que l'école est un enjeu et un champ d'influence et de stratégies de forces sociales bénéficiant d'une position d'autonomie relative susceptible de lui permettre de participer aux changements.

Pistes de coopération

Le développement de la formation et la sensibilisation en matière de lutte contre la corruption est un domaine stratégique et prometteur pour l'ensemble du mouvement de lutte contre la corruption. Aussi, est-il important de promouvoir la coopération dans ce domaine. Les propositions suivantes constituent des pistes de réflexion et d'un travail possible en commun. Dans ce cadre, les associations et les acteurs engagés dans la lutte contre la corruption sont invités à :

1. Multiplier les expériences de sensibilisation dans les écoles et dans le système éducatif d'une manière générale ;
2. Travailler pour inclure la sensibilisation à la lutte contre la corruption de manière permanente dans les programmes scolaires officiels ; la sensibilisation pourrait être éventuellement intégrée et articulée avec l'enseignement des droits humains (l'éducation de la citoyenneté) ;
3. Faire participer les parents et différents acteurs et institutions au niveau local et régional à cette sensibilisation ;
4. Développer les méthodologies d'animation et leur évaluation ;

5. Produire et diffuser des livres et supports variés (vidéo, affiches, logiciels...) véhiculant des messages de sensibilisation à la lutte contre la corruption ;
6. Concevoir et mettre en place des formations pour les "animateurs" de la sensibilisation à la lutte contre la corruption ;
7. Promouvoir les échanges d'expériences dans le domaine éducatif entre les composantes du mouvement anti-corruption ;
8. Réfléchir sur les articulations entre l'impact de "l'éducation-formation" et les réformes structurelles nécessaires à la lutte contre la corruption ;
9. Etudier la corruption dans le secteur éducatif, ses manifestations et ses mécanismes ;
10. Réfléchir sur le rôle des médias dans la lutte contre la corruption.

Les propositions qui concernent la réflexion et la recherche dans ce domaine pourraient être réalisées dans le cadre de l'organisation d'une université de la transparence qui tiendrait ses assises de manière régulière.

Annexe 2 :

Propositions faites au MEN pour la campagne 2000 de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans les écoles

1. Liste non exhaustive des thèmes susceptibles d'être abordés dans le cadre de la campagne de sensibilisation¹⁴:

1. La corruption dans la quotidienneté ;
2. La corruption en rapport avec le transport et la circulation de la route ;
3. La corruption dans les écoles ;
4. Les outils de lutte contre la corruption ;
5. La presse et la corruption ;
6. La corruption, la Loi et la Justice ;
7. La corruption dans le langage : tdouira, dhn sir, kahwa, laaka...rachwa

2. Aspects méthodologiques :

Ces thèmes - ou certains - peuvent être abordés et faire l'objet d'une discussion et d'une participation active des élèves. Ces derniers sont encouragés à chercher des informations auprès des familles et dans les médias : ce qui est écrit sur la corruption dans les médias ; ce que pensent les adultes et les parents de la corruption et enfin s'interroger sur les moyens de lutte contre la corruption.

L'ouverture sur l'environnement de l'école pouvant notamment être assurée par :

- Des entretiens avec les parents, des adultes et certains spécialistes ;
- La sélection de coupure de journaux sur la question ;
- L'invitation de conférenciers...

3. Constitution d'une documentation et d'un dossier pour les animateurs comprenant notamment :

- Le point de vue officiel et des ONG sur la corruption ;
- Le mémorandum adressé au Premier Ministre par le collectif associatif de lutte contre la corruption ;
- Une sélection de références et des articles de presse ;
- Une fiche d'évaluation des activités entreprises dans les écoles ;
- L'affiche conçue pour la journée nationale de lutte contre la corruption ;
- Des Pins...

Il a été également proposé de réaliser une émission de télévision et des reportages dans quelques écoles.

¹⁴ Il s'agit de thèmes suggérés et facultatifs.

1. Au niveau de l'atelier sur les marchés publics, malgré certaines résistances compréhensibles, un débat a été engagé. Parmi les propositions avancées par les participants il y a eu la recommandation de mettre en place de manière systématique des audits internes et externes et des mécanismes rigoureux de contrôle de la gestion, du suivi et de l'évaluation des marchés publics. Les responsables étaient invités à constituer une base de données sur les marchés publics et assurer la diffusion des résultats et l'accès à l'information.

2. En ce qui concerne l'atelier sur la transparence dans la gestion des ressources humaines les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure communication et d'une circulation plus rapide des informations, en particulier, pour des aspects sensibles comme le recrutement du personnel, la titularisation, les mutations, etc. L'ensemble des propositions formulées ont visé plus de transparence et la mise en place des instruments informatiques assurant une circulation de l'information rapide et complète. Par ailleurs, il a été également recommandé de rendre compte et de rendre transparent la collectes et l'utilisation de d'argent qui se fait dans les écoles (assurance, contribution aux frais des activités sportives...).

Le troisième atelier a porté sur l'information et la communication de manière spécifique. Dans ce cas les participants ont insisté également sur l'importance de la communication interne et externe et la nécessité de recourir aux nouvelles technologies de l'information.

L'adoption d'une charte d'éthique a été proposée en tant qu'outil de moralisation et pour progresser dans la voie de l'assainissement du fonctionnement MEN.

D'une manière générale aucune suite n'a été donnée à ces recommandations et le chantier de la transparence dans la gestion du MEN demeure entièrement posé.